

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 décembre 2020

OBJET :

**Affectation de la quote-part
des titres-restaurant périmés**

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 16 mai 2001, le Conseil d'Administration a décidé de l'attribution de titres-restaurant aux agents territoriaux dont le repas de midi est inclus dans les horaires de travail journalier, faute de pouvoir leur mettre à disposition un restaurant administratif.

La valeur faciale des titres restaurant est fixée actuellement à 7,20 € avec une participation de l'établissement de 4,30 € par titre.

En application des articles L. 3262-5, R. 3262-13 et R. 3262-14 du code du travail, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés au titre d'un millésime doit être attribué au comité d'entreprise ou au comité d'œuvres sociales ou, à défaut, être affecté aux œuvres sociales de l'établissement.

Au titre du millésime 2019, la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés s'établit à 62 €. Il est proposé de reverser cette somme à l'Amicale du Personnel Municipal.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de reverser la quote-part du montant global des titres-restaurant perdus ou périmés du millésime 2019, soit 62 €, à l'Amicale du Personnel Municipal d'Essey-lès-Nancy.

Il est précisé que les crédits nécessaires sont disponibles à l'article 6718 - « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion ».

DELIBERATION

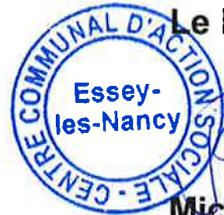
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 14 décembre 2020.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

A circular blue stamp with the text "COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" around the perimeter and "Essey-lès-Nancy" in the center.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	13
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

M. Jacques THOUVENIN à Mme Elise DROUVILLE.
M. Christophe CHEVARDE à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD.

EXCUSES :

Mme Françoise VIRIOT
M. Patrick CAILMAIL

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

